



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# Préfecture de Seine-et-Marne

## 12 avril 2019

# Présentation du système d'information @CTES

(Aide au Contrôle de légalité dématérialisé)

# Sommaire

- **Présentation générale**
- **Les avantages du raccordement à @CTES**
- **L'aide au financement**
- **Quelles démarches effectuer pour se raccorder ?**
- **La télétransmission d'un acte : mode d'emploi**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# Présentation générale



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# @CTES transpose l'organisation du contrôle de légalité dans un système d'informations

- **Système d'informations accessible par internet à destination des communes et des établissements publics (EPCI à fiscalité propre, CCAS, caisse des écoles, syndicats, OPH, ...).**
- **Il permet de satisfaire aux obligations de transmission des actes au représentant de l'État.**
- **La transmission se fait par voie électronique, de façon dématérialisée et sécurisée, par l'intermédiaire d'un prestataire informatique.**



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# Le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire

- **Obligation de transmission au représentant de l'État des actes pris en application des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du CGCT.**
- **Ces actes ne sont rendus exécutoires qu'à compter de leur réception par le représentant de l'État.**
- **Sont concernés les délibérations, arrêtés, décisions, contrats et conventions, les documents budgétaires et financiers pris par les autorités locales en matière d'affaires générales (pouvoirs de police, domanialité, fonctionnement des assemblées, funéraire, ...), fonction publique territoriale, intercommunalité, commande publique et urbanisme.**



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# Les avantages de la dématérialisation



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# @CTES et ses avantages pour les collectivités

- **Accélération des échanges avec la préfecture grâce à la réception automatique de l'accusé de réception de l'acte transmis ;**
- **Entrée en vigueur immédiate de l'acte ;**
- **Réduction des coûts liés aux impressions sur papier et à l'envoi ;**
- **Fiabilisation et traçabilité des échanges ;**
- **Intégration du contrôle de légalité dans une chaîne de dématérialisation complète et ininterrompue ;**
- **Démarche protectrice de l'environnement.**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE



# Les subventions au raccordement





PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# Une aide au financement

L'Etat met en œuvre un accompagnement financier au titre de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) pour l'année 2020.

La subvention accordée représente jusqu'à 80 % HT de la dépense engagée par la collectivité pour se raccorder à l'application @ctes.

Les modalités de dépôt des dossiers seront précisées dans une circulaire qui vous sera adressée.



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

**Quelles démarches effectuer pour se raccorder ?**

# Se raccorder à @ctes

**La collectivité prend contact avec les opérateurs de transmission homologués par le ministère de l'Intérieur**



Elle contacte un ou plusieurs opérateurs de transmission homologués par le Ministère de l'Intérieur afin d'établir un devis de la prestation.



Pour des questions de sécurité, seuls les organismes homologués sont autorisés à transmettre électroniquement des actes via l'application @CTES.

Cette liste est consultable sur le site internet de la préfecture.

# Se raccorder à @ctes

**La collectivité prend une délibération.**



**Cette délibération doit autoriser :**

- **la collectivité à recourir à la transmission ;**
- **son représentant à signer le marché avec l'opérateur et la future convention avec la préfecture.**

# Se raccorder à @ctes

**La collectivité passe un marché (en général, un marché à procédure adaptée) avec l'opérateur de transmission.**



# Se raccorder à @ctes

**La collectivité prépare la convention avec la préfecture.**

**Par la signature de cette convention, l'émetteur s'engage à transmettre ses actes par voie électronique.**

**La convention est signée (en double exemplaire) par le représentant de la collectivité et par le préfet et chacun en conserve un exemplaire.**



# Se raccorder à @ctes

**Les agents de la collectivité sont formés par l'opérateur de transmission et reçoivent un certificat d'authentification utilisateur.**



# Se raccorder à @ctes

La préfecture procède à la création de l'émetteur sur @ctes.

La transmission par voie électronique des actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État via le système @ctes peut débuter.



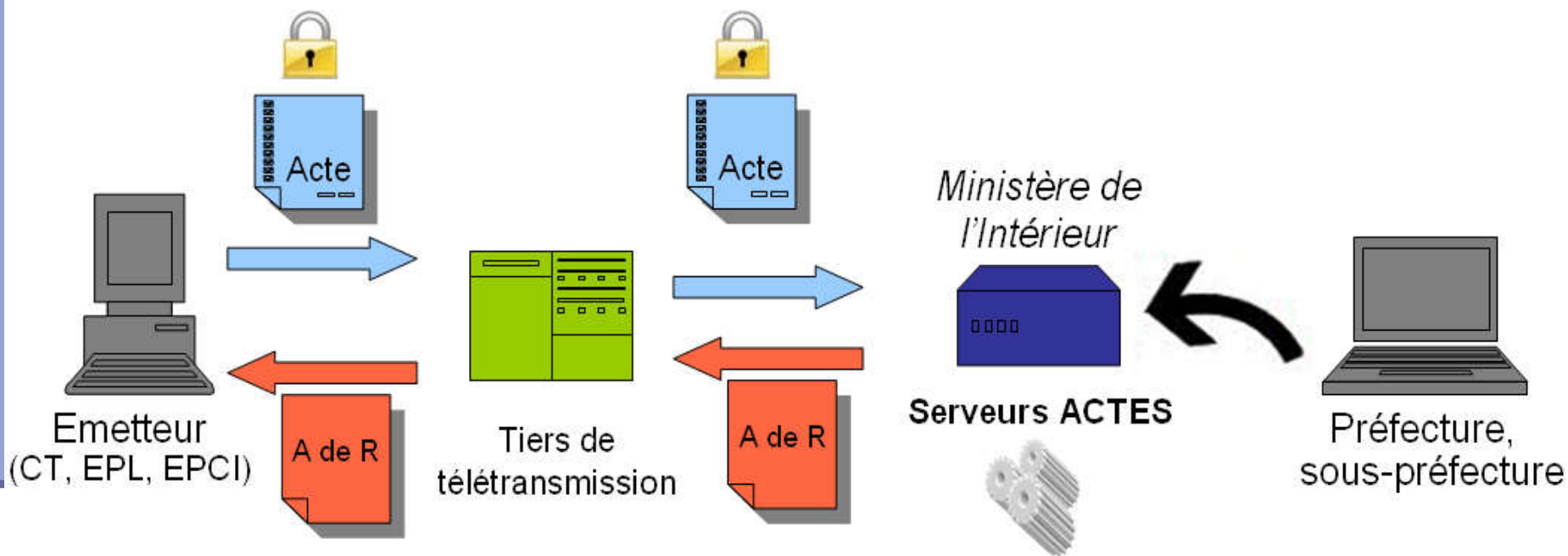




PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

## La télétransmission d'un acte : mode d'emploi

# Schéma de transmission des actes dans l'application





PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# La télétransmission en quelques clics

- **Se connecter à la plateforme de l'opérateur ;**
- **Décrire l'acte à télétransmettre (objet, nature, domaines de compétences) ;**
- **Insérer l'acte et ses pièces jointes (en indiquant le type de pièce adéquat) ;**
- **Envoyer l'acte et les annexes ;**
- **Consulter l'accusé de réception.**



# La transmission électronique des documents budgétaires

**La collectivité doit :**

- **Utiliser un progiciel financier conforme avec les outils de dématérialisation ;**
- **Utiliser le flux XML qui génère le document budgétaire dématérialisé.**



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# Accéder à l'application via l'opérateur de transmission



1

# Décrire l'acte à transmettre



actes - Windows Internet Explorer

https://www.transmetteursa.actes.fr

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Liens

☆ Suivi des Actes

Contrôle de lég@lité

Programme Actes Transmetteur SA

Accueil > Télétransmission d'actes

N° de l'acte\* : Test\_dux33 Date de décision\* : 03/11/2008

Nature de l'acte\* : Délibération

Matière de l'acte\* : Contrat de concession

Objet de l'acte \* : Contrat de concession relatif à l'exploitation de la station d'épuration

Actes \* :

Pièces jointes : Parcourir...

Identifiant unique de l'acte antérieur :

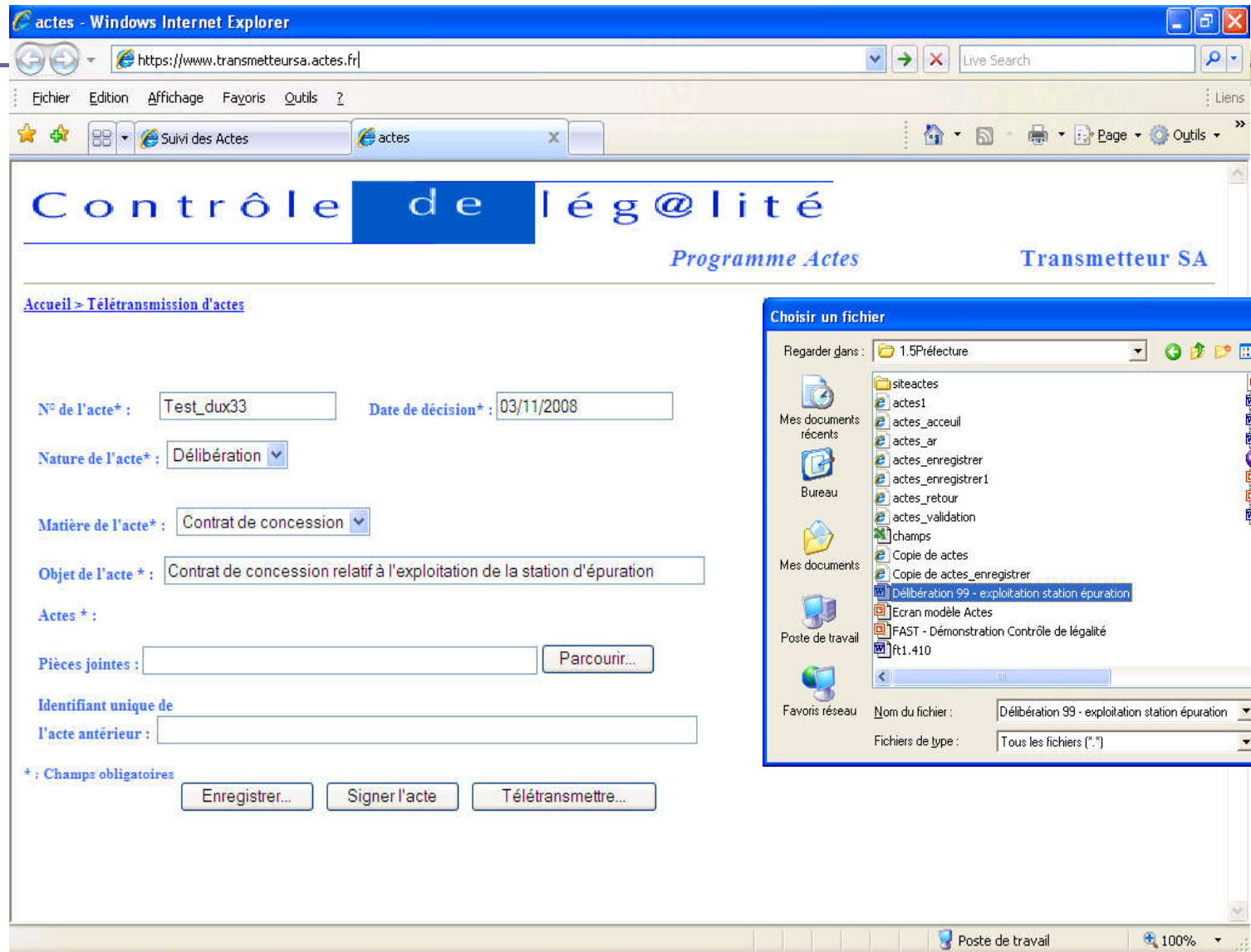
\* : Champs obligatoires

Enregistrer... Signer l'acte Télétransmettre...

Poste de travail 100%

2

**Insérer  
l'acte et  
ses  
pièces  
jointes**



actes - Windows Internet Explorer  
https://www.transmetteursa.actes.fr

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Suivi des Actes actes

# Contrôle de lég@lité

Programme Actes Transmetteur SA

Accueil > Télétransmission d'actes

N° de l'acte\* : Test\_dux33 Date de décision\* : 03/11/2008

Nature de l'acte\* : Délibération

Matière de l'acte\* : Contrat de concession

Objet de l'acte\* : Contrat de concession relatif à l'exploitation de la station d'épuration

Actes \* :

Pièces jointes :  Parcourir...

Identifiant unique de l'acte antérieur :

\* : Champs obligatoires

Enregistrer... Signer l'acte Télétransmettre...

Choisir un fichier

Regarder dans : 1.5Préfecture

- siteactes
- actes1
- actes\_acceuil
- actes\_ar
- actes\_enregistrer
- actes\_enregistrer1
- actes\_retour
- actes\_validation
- champs
- Copie de actes
- Copie de actes\_enregistrer
- Délibération 99 - exploitation station épuration
- Ecran modèle Actes
- FAST - Démonstration Contrôle de légalité
- ft1.410

Nom du fichier : Délibération 99 - exploitation station épuration

Fichiers de type : Tous les fichiers (\*.\*)

Ouvrir Annuler



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

3

# Confirmation de la transmission par voie électronique

The screenshot shows a Windows Internet Explorer browser window with the address bar displaying <https://www.transmetteursa.actes.fr>. The browser's menu bar includes 'Fichier', 'Edition', 'Affichage', 'Favoris', and 'Outils'. The address bar contains a search box with 'Live Search' and a magnifying glass icon. The browser's toolbar shows a star icon, a plus icon, a grid icon, and a tab labeled 'Suivi des Actes'. The main content area displays the website 'Contrôle de lég@lité' with the subtitle 'Programme Actes' and 'Transmetteur SA'. A navigation bar contains the links 'Accueil' and 'Télétransmission d'actes'. Below this, the heading 'Messages' is followed by a light blue box containing the text: '*! Votre actes Test\_dux33 a bien été transmis le 03/11/2008 à 11h33  
Vous allez bientôt recevoir un accusé de réception de votre préfecture*'. The browser's status bar at the bottom shows 'Poste de travail' and a zoom level of '100%'.





PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

**Pour afficher  
l'accusé de  
réception de  
l'acte transmis  
par voie  
électronique**

actes - Windows Internet Explorer  
https://www.transmetteursa.actes.fr

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Suivi des Actes actes

Contrôle de lég@lité  
Programme Actes Transmetteur SA

[Accueil](#) > [Consultation retours préfecture](#)

*Accusé de réception préfecture*

[Imprimer](#) *Accusé de réception*

*Objet de l'actes :* Contrat de concession relatif à l'exploitation de la station d'épuration

*Date de création de l'actes :* 03/11/2008

*Date de réception de l'accusé de réception :* 03/11/2008

*Numéro de l'acte :* Délibération

*Identifiant unique de l'acte :* 999-100100006-20081103-Test\_dux33-DE

*Date de décision :* 02/11/2008

*Actes transmis par :* Jean ACTEUR

*Nature de l'acte :* Délibération

*Matière de l'acte :* Contrat de concession

Retour

Poste de travail 100%



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# La télétransmission des marchés publics

- @CTES est désormais en capacité de recevoir des fichiers d'une volumétrie inférieure ou égale à 150 Mo.
- La télétransmission des marchés publics permet d'éviter aux émetteurs de « rematérialiser » certains marchés.
- En Seine-et-Marne : la dématérialisation des marchés publics est effective depuis mars 2018.



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

# La dématérialisation des actes d'urbanisme

- Pour des raisons techniques, les documents d'urbanisme ( PLU, permis de construire ) et les autorisations du droit des sols sont, pour l'instant, exclus de la télétransmission via @CTES.
- Il est toutefois possible de télétransmettre les délibérations relatives à l'urbanisme (modification du taux des taxes, instauration d'un droit de préemption et exercice du droit de préemption urbain).
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les PLU devront être publiés dans le Géoportail de l'urbanisme pour être exécutoires (à terme, un rapprochement avec @ctes est prévu).
- Une réunion organisée par le DDT, qui est l'administrateur local, s'est tenue le 15 novembre 2018 : la présentation, une foire aux questions et le formulaire pour l'ouverture du compte sont disponibles sur le site internet (rubriques : politiques publiques / aménagement et développement des territoires / urbanisme).

# Contacts et informations

- **Cheffe du bureau de la légalité et de l'intercommunalité (DRCL) :**  
**Mme Camille CORREIA - 01 64 71 79 60**  
**[camille.correia@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:camille.correia@seine-et-marne.gouv.fr)**
- **Référent conventions @CTES :**  
**Mme Corinne MARSQUET - 01 64 71 79 39**  
**[corinne.marsiquet@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:corinne.marsiquet@seine-et-marne.gouv.fr)**
- **Site internet de la préfecture : politiques publiques / collectivités locales / @ctes**
- **[www.collectivités-locales.gouv.fr/](http://www.collectivités-locales.gouv.fr/) Institution/contrôle de légalité/ @ctes**



PRÉFET DE  
SEINE-ET-MARNE

**Merci de votre attention  
et bienvenue dans @ctes !**